

## DÉCISION

### Décision 2018-95 portant signature du marché n°M2018-043 « Etudes Hydrauliques sur la Commune de Gagny pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est »

Le Président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CT2016/01/26-01 en date du 26 janvier 2016 par laquelle le Conseil de territoire donne délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Considérant la consultation lancée sous forme de procédure adaptée auprès des sociétés MERLIN et TEST INGENIERIE en avril 2018, ayant pour objet la réalisation des études hydrauliques sur la Commune de Gagny pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est,

Vu le rapport de présentation,

Vu la proposition du cabinet MERLIN, représentée par Monsieur Gwenaël TREGUIER, située au 46, rue des vieilles vignes à Croissy Beaubourg (77183),

## D E C I D E

**Article 1** : De signer le présent marché public et toutes les pièces s'y rapportant avec **le cabinet MERLIN**,

**Article 2** : De conclure le marché public pour une durée courant de sa notification jusqu'au complet paiement des prestations.

**Article 3** : De conclure le marché public pour un montant maximum de **10 000,00 € HT**, soit **12 000,00 € TTC pour toute sa durée**.

**Article 4** : Compte-rendu de la présente décision sera fait lors du prochain Conseil de territoire.

**Article 5** : Un exemplaire de la présente décision sera relié au registre des délibérations.

**Article 6** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis
- Madame le Trésorier Principal de Montfermeil
- Monsieur le Directeur général des services

Le président soussigné certifie le caractère exécutoire du présent acte reçu  
à la Préfecture le :

18 JUIN 2018  
Affiché - notifié le :  
Par délégation du Président,  
Le Directeur Général des Services  
Guillaume Clédière



Fait à Noisy-le-Grand, le

18 JUIN 2018

Le Président,

Michel TEULET